

Vous êtes bien à la formation sur

Droits d'auteur dans le cadre de l'Open Access

Bien gérer ses droits d'auteur pour ouvrir l'accès à ses publications



- La formation sera enregistrée et l'enregistrement sera accessible à la communauté ULB.
- Veuillez éteindre vos micros et caméras pendant la présentation. Mais n'hésitez pas à les rallumer pour poser vos questions!
- Si vous n'y avez pas participé, vous êtes fortement encouragé.e à visionner le premier webinaire sur ***l'Open Access aux publications***.
La présentation et le lien vers la vidéo sont disponibles dans l'UV:
<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=103834>

Nous ne reviendrons pas sur ce qu'est l'Open Access dans le présent webinaire.





Droits d'auteur dans le cadre de l'Open Access

Bien gérer ses droits d'auteur pour ouvrir l'accès à ses publications



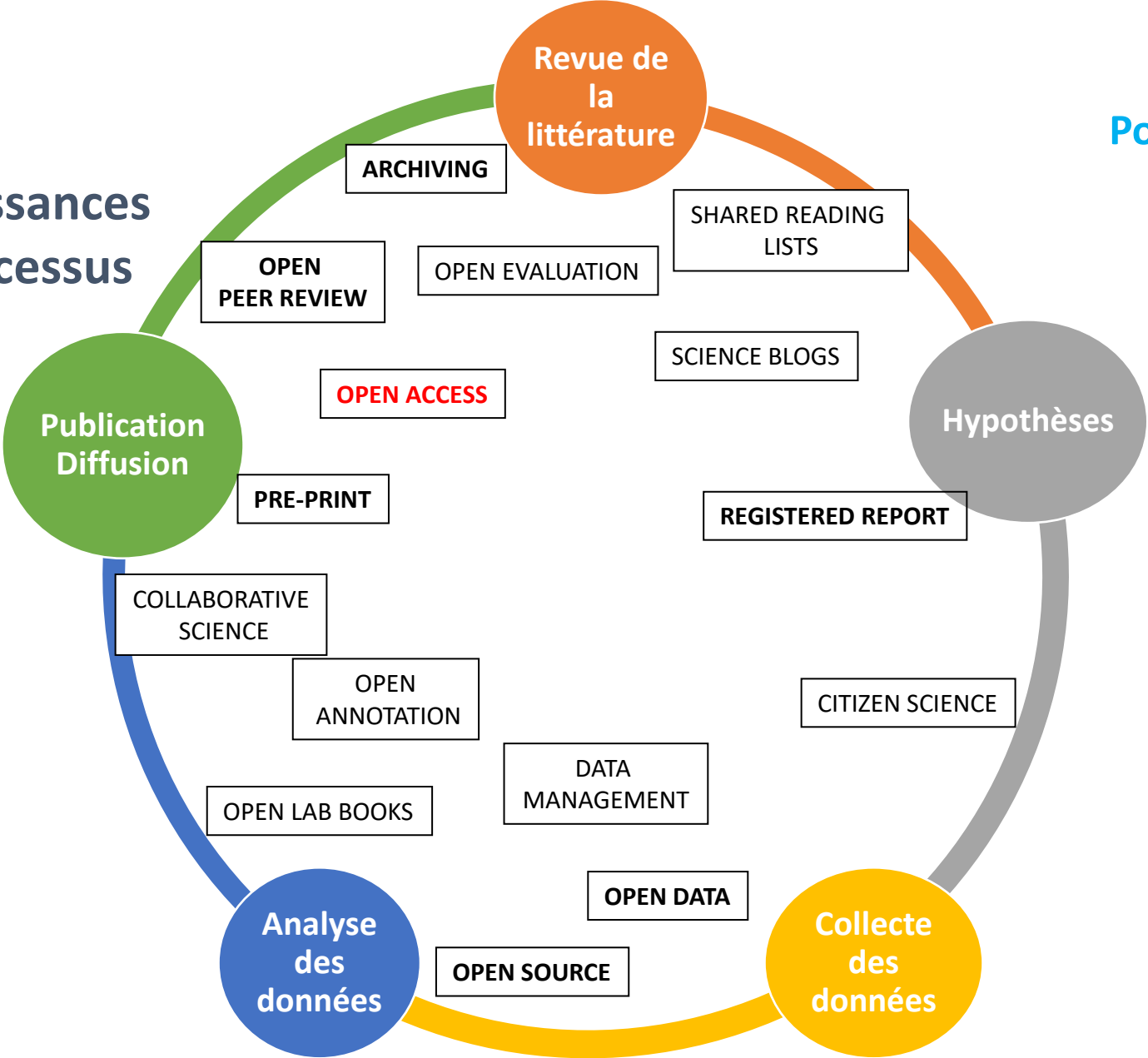
Françoise Vandooren
Département des bibliothèques et de l'information scientifique
Université libre de Bruxelles
Novembre 2023

ULB



OPEN SCIENCE
SCIENCE OUVERTE

Partage des connaissances
tout au long du processus
de recherche



Pour une recherche plus

COLLABORATIVE

TRANSPARENTE

FIABLE

EFFICIENTE



Le processus traditionnel de publication d'un article



Où interviennent les droits d'auteur?



Législations relatives à l'Open Access en Belgique



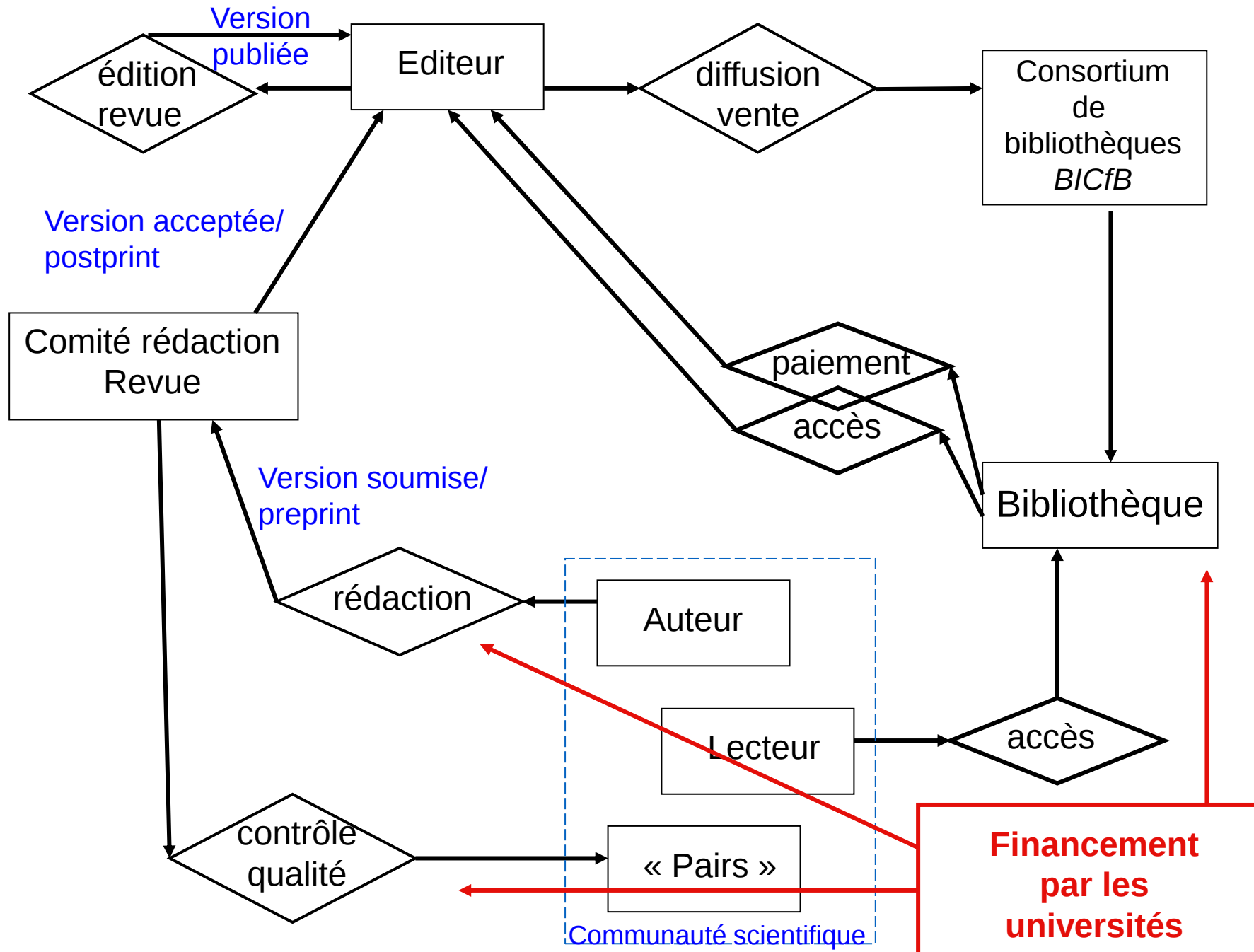
Les contrats d'édition et les licences Creative Commons



Dépôt dans DI-fusion



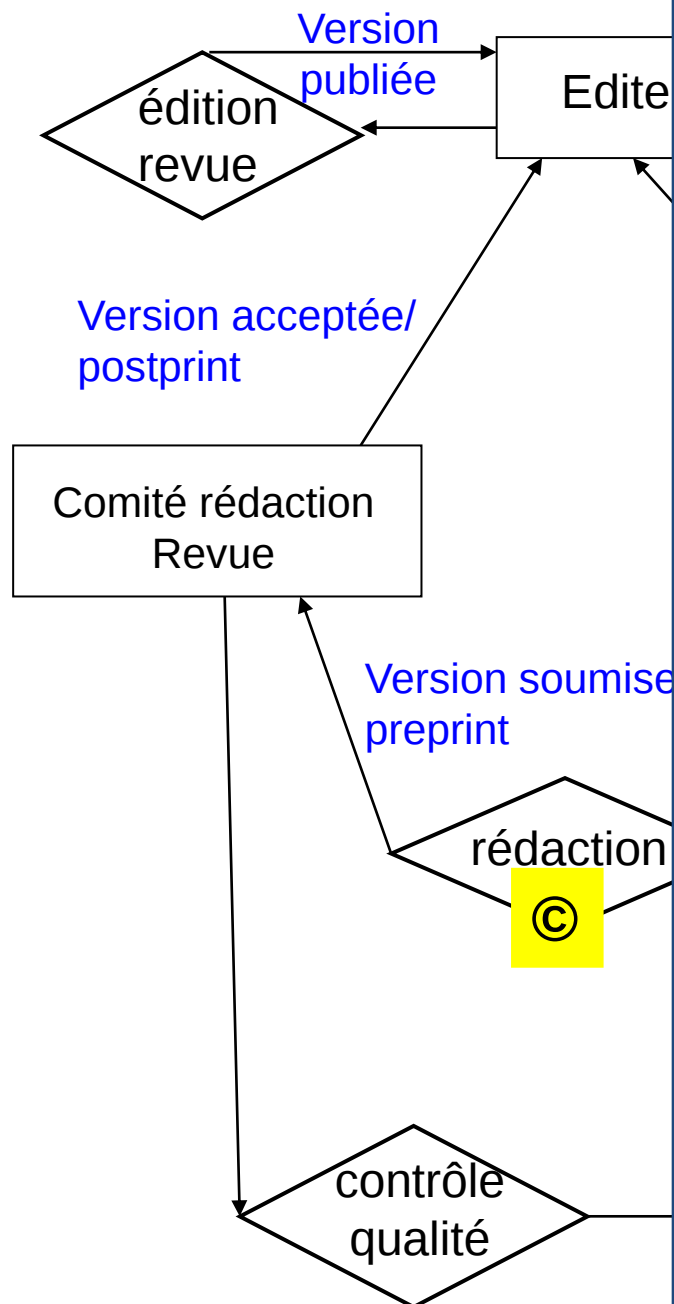
Le processus traditionnel de publication d'un article





Où interviennent les droits d'auteur?

- (a) La rédaction
- (b) La publication
- (c) L'accès aux articles publiés



Les droits de l'auteur dans la loi belge

Œuvres littéraires, artistiques, scientifiques, logiciels, bases de données

Conditions: originalité, mise en forme

Pas de formalités requises

Droit moral

De divulgation, de paternité, d'intégrité

Incessible, inaliénable

Droits patrimoniaux:

Cessibles, transmissibles

= droits exclusifs d'exploiter son œuvre

- droit de communication au public (consultation, mise en ligne...)
- droit de reproduction (copie, numérisation...)
- droit de distribution
- droit de location et de prêt...

Durée de protection:

jusqu'à **70 ans après** le décès de l'auteur

Exceptions et compensations financières prévues dans la loi

La loi sur le droit d'auteur

Code de droit économique - LIVRE XI - Propriété intellectuelle

Exceptions prévues par la loi

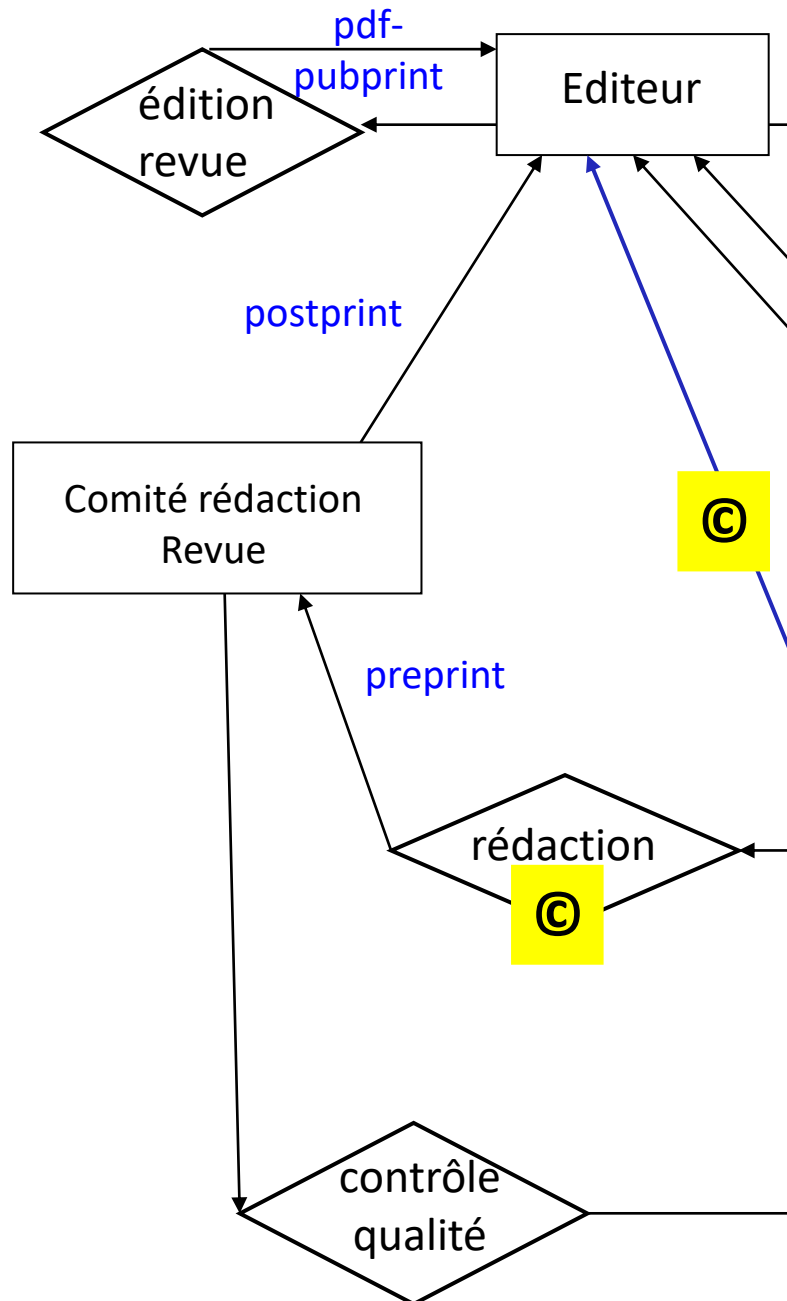
Certaines **utilisations** sont autorisées sans devoir demander l'accord de l'auteur

- Citation
- Copie privée
- Reproduction et communication à des fins de recherche et d'enseignement, dans des conditions bien spécifiques
- Reproduction à des fins de préservation du patrimoine
- ...



Où interviennent les droits d'auteur?

- (a) La rédaction
- (b) La publication
- (c) L'accès aux articles publiés



Le transfert des droits de l'auteur à l'éditeur

Contrat écrit précisant :

- rémunération de l'auteur
 - étendue géographique
 - durée de la cession/licence
- > pour chaque mode d'exploitation.

La cession des droits concernant des formes d'exploitation encore inconnues est nulle.

A l'égard de l'auteur, les contrats se prouvent par écrit.

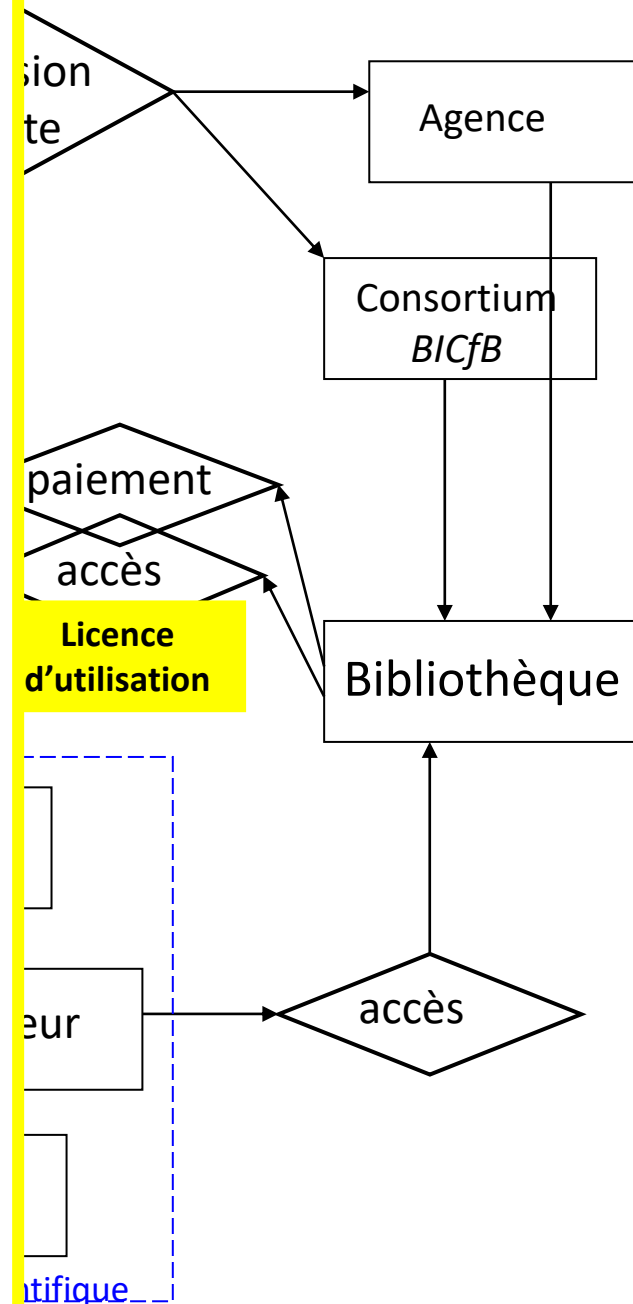


Où interviennent les droits d'auteur?

- (a) La rédaction
- (b) La publication
- (c) L'accès aux articles publiés

Section 2. DESCRIPTION OF ACCESS AND PERMITTED USE

- 2.1 Licensors offer controlled access to the Licensed Materials through the use of domain name(s) or IP addresses of the Member Institutions listed in Attachment 2 including their Authorized Users.
- 2.2 Licensors permit Authorized Users to browse, search, retrieve, display, download, print, and store individual articles or book chapters for scholarly research, educational and personal use as long as such use is consistent with international copyright laws.
- 2.3 Incidental and non-systematic sharing by Authorized Users with non-authorized individuals of limited amounts of Licensed Material for collaborative research and scholarly purposes, and not for re-transmission, is permitted.
- 2.4 Copying and storing is limited to single copies of a reasonable number of individual articles. Copying and storing of entire issues by Authorized Users is not permitted.
- 2.5 Authorized Users may obtain remote access to the Licensed Materials through secure access procedures established by the Licensee.
- 2.6 Authorized Users may send single articles to research colleagues outside the Licensee institution for the purpose of non commercial scholarly communication.
- 2.7 Licensee and its Authorized Users may use a reasonable portion of the Licensed Materials in the preparation of course packs or other educational materials but only for use in connection with classroom instruction. The foregoing grant of rights regarding





Législations relatives à l'Open Access en Belgique

Libre accès aux publications scientifiques



Mise à disposition **gratuite** de l'information scientifique sur Internet, permettant son utilisation à **toute fin légale, sans barrière financière ou technique**, pour autant que l'auteur soit correctement cité et que l'intégrité de son travail soit respectée.

—Budapest Open Access Initiative BOAI 2002 <http://www.soros.org/openaccess/>

—Bethesda Statement on Open Access Publishing 2003
<http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/bethesda.htm>

—Berlin Declaration on Open Access to Scientific Knowledge 2003
<https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>

Obligation de dépôt de vos articles en Open Access dans DI-fusion

Application du [Décret Open Access de la FWB](#) (2018) et [politique Open Access de l'ULB](#)



DI·fusion

<https://difusion.ulb.ac.be>

- L'Open Access, ou libre accès aux publications scientifiques permet **l'accès public** aux résultats de la recherche **financée par des fonds publics**
- L'archivage du **texte complet** des articles **en accès ouvert** dans les dépôts institutionnels permet de garantir **l'accès public et la pérennité de l'accès**.



Décret Open Access de la Fédération Wallonie-Bruxelles

OBLIGATION

- **Obligation de déposer** dans le dépôt institutionnel **et de mettre en libre accès le manuscrit des articles publiés à partir du 14/09/2018**, issus de recherche financée (même partiellement) par des fonds publics, dans un délai de maximum
 - 6 mois, en sciences, technologie, médecine
 - 12 mois en sciences humaines et sociales

Ceci implique que tout chercheur de l'ULB, y compris tout doctorant inscrit à l'ULB, est soumis à cette obligation.

- **Impact sur les dossiers de candidature:** pour les articles visés, seuls ceux dont le texte complet est disponible en open access dans un dépôt institutionnel dans les délais impartis seront pris en considération lors de l'évaluation de dossiers dans le cadre de nomination, promotion ou attribution de crédits.

Avez-vous le droit de déposer vos articles en Open Access dans DI-fusion?

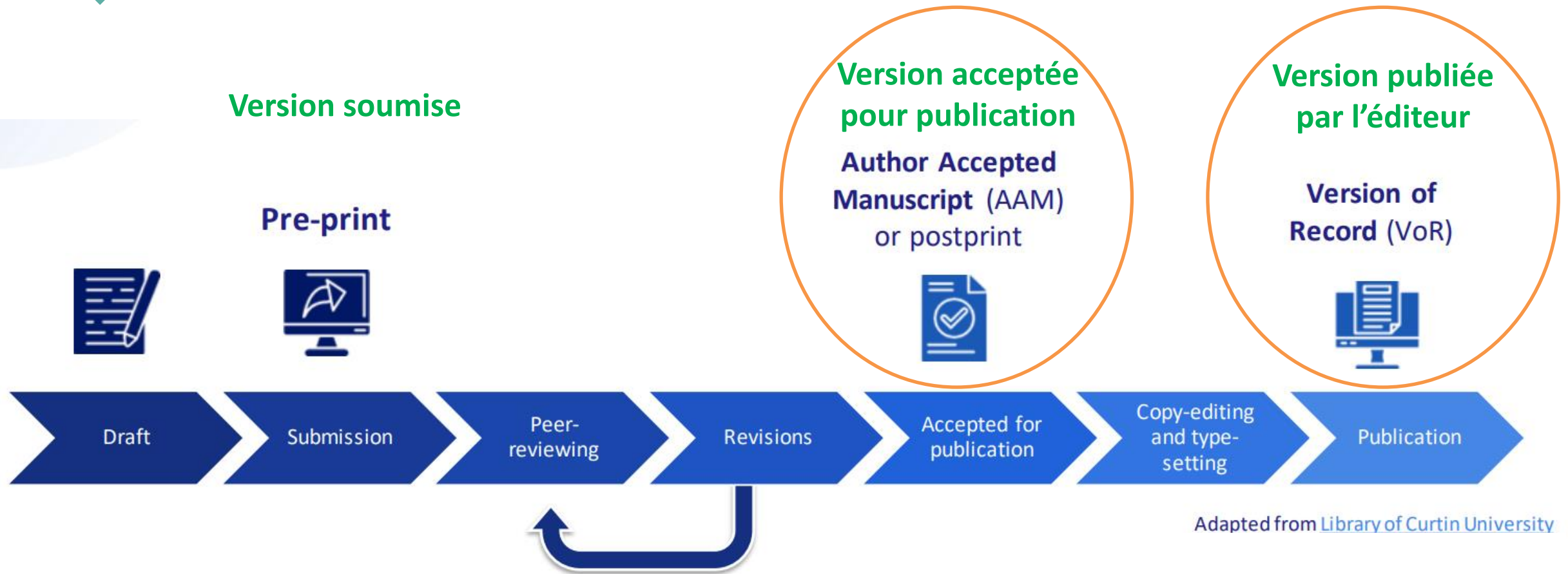
Réponse: OUI, c'est inscrit dans la loi

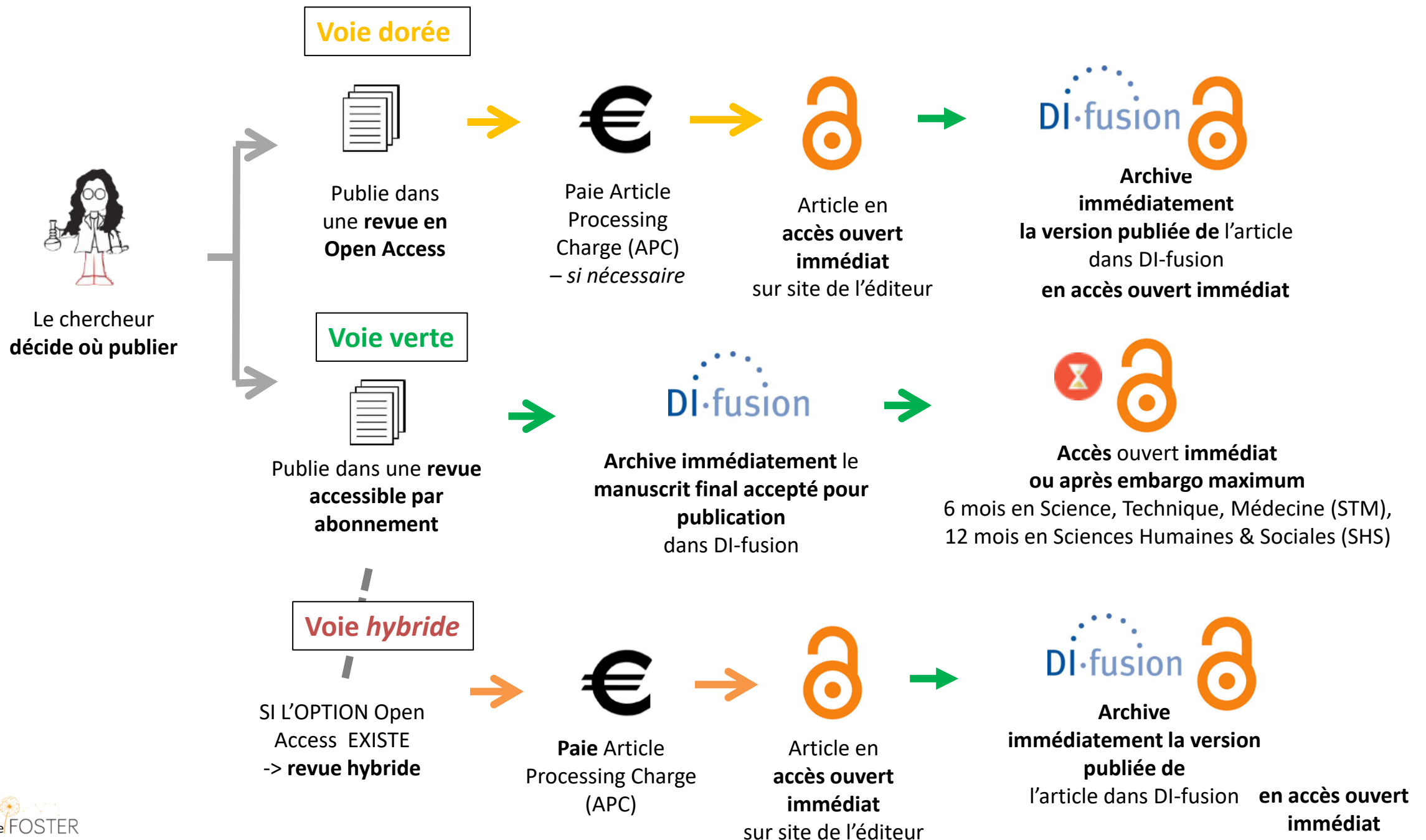
PROTECTION

Article de loi relatif au contrat d'édition dans le Code de droit économique [article XI.196 §2.1](#) (2018) : L'auteur **CONSERVE** le droit de mettre ses articles

- en **libre accès**
 - la **version acceptée** pour publication
 - avec **embargo minimum** de 12 mois après publication pour les sciences humaines et sociales et de 6 mois pour les autres sciences
 - **quel que soit le contrat signé avec l'éditeur**
 - article issu d'une recherche financée **au moins pour moitié par des fonds publics**
 - y compris les articles publiés avant l'entrée en vigueur de cet article de loi (15-09-2018)
- « Ce droit est impératif et d'application nonobstant le droit choisi par les parties dès lors qu'un point de rattachement est localisé en Belgique. »

Quelle version de l'article faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?





Que pouvez-vous déposer en accès ouvert?

Version à télécharger dans DI-fusion	
Green Open Access	Téléchargez la version postprint ou Author Accepted Manuscript en accès ouvert et indiquez une période d'embargo de maximum 6 mois (STM) ou 12 mois (SHS)
Gold Open Access	Téléchargez la version publiée en accès ouvert immédiat sans embargo
Hybrid Open Access	Téléchargez la version publiée en accès ouvert immédiat sans embargo



Les contrats d'édition et les licences Creative Commons

Qu'est-ce qu'une licence Creative Commons

Autorisation accordée par l'auteur.e
d'utiliser son œuvre* qu'il/elle met à disposition (par ex. sur internet)
explicitant les **utilisations autorisées**.

***Œuvre littéraire ou artistique**: article, working paper, preprint, manuscrit, thèse, graphique, illustration, photo... (pas pour les logiciels)

trois "couches" de licences



Licence adaptée à la législation de nombreux pays:

- Contrat juridiquement valide
- Version simplifiée, lisible par tous
- Lisible par les machines

<https://creativecommons.org/>

Qu'est-ce qu'une licence Creative Commons

Utilisations autorisées par l'auteur:

- Copier, reproduire
- Distribuer, diffuser, partager
- Communiquer, afficher

Si pas explicitement interdit:

- Modifier l'œuvre
- Commercialiser

Etendue et durée:

- Monde entier
- Pour toute la durée de protection par le droit d'auteur (= jusqu'à 70 ans après le décès de l'auteur)

Caractéristiques:

- Irrévocable
- Non-exclusive



Quelles sont les conditions d'utilisation ?

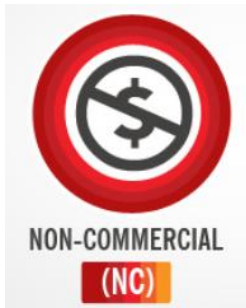
Conditions d'utilisation qui peuvent être imposées par l'auteur:



Paternité:
mentionner le nom de
l'auteur.



Pas de modification : interdiction
de modifier l'œuvre, de faire des
œuvres dérivées



Pas d'utilisation commerciale :
interdiction d'exploiter l'œuvre
commerciallement



**Partage à l'identique des conditions
initiales :** obligation de soumettre
l'œuvre modifiée à la même licence



Zero: Œuvre mise dans le domaine public: aucune condition

Quelle licence CC choisir ?

CREATIVE COMMONS LICENSES		 COPY & PUBLISH	 ATTRIBUTION REQUIRED	 COMMERCIAL USE	 MODIFY & ADAPT	 CHANGE LICENSE
	PUBLIC DOMAIN	✓	✗	✓	✓	✓
	CC BY	✓	✓	✓	✓	✓
	CC BY-SA	✓	✓	✓	✓	✗
	CC BY-ND	✓	✓	✓	✗	
	CC BY-NC	✓	✓	✗	✓	✓
	CC BY-NC-SA	✓	✓	✗	✓	✗
	CC BY-NC-ND	✓	✓	✗	✗	

You can redistribute
(copy, publish, display,
communicate, etc.)

You have to attribute
the original work

You can use the work
commercially

You can modify and
adapt the original work

You can choose license
type for your adaptations
of the work.

Source: [Foter](#), [CC BY-SA](#)



Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

This is a human-readable summary of (and not a substitute for) the [license](#), [Avertissement](#).

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Selon les conditions suivantes :



Attribution — Vous devez [créditer](#) l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et [indiquer](#) si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.



Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette Œuvre, tout ou partie du matériel la composant.



Pas de modifications — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Œuvre modifiée.

Exemples de contrat d'édition

1. Cession des droits (ex: [Elsevier Journal Publishing Agreement](#), AAM licence CC BY-NC-ND)
2. Cession des droits avec dépôt en archive ouverte autorisé (ex: *Journal of Anthropological Research*; version publiée embargo 12 mois, CC BY-NC, voir [Sherpa-Romeo](#))
3. Licence non exclusive avec des conditions restrictives (ex: *Ethnos*; AAM embargo 18 mois, CC BY-NC, voir [Sherpa-Romeo](#)).
4. Article publié en Open Access dans une revue hybride : Licence exclusive avec CC BY NC ND attribué à l'article, copyright à l'éditeur (ex: *Cell*)
5. Article publié dans une revue Open Access : Licence creative commons, copyright aux auteurs ([BMC journals](#))

QUELLE EST LA POLITIQUE OPEN ACCESS D'UN ÉDITEUR OU D'UNE REVUE?

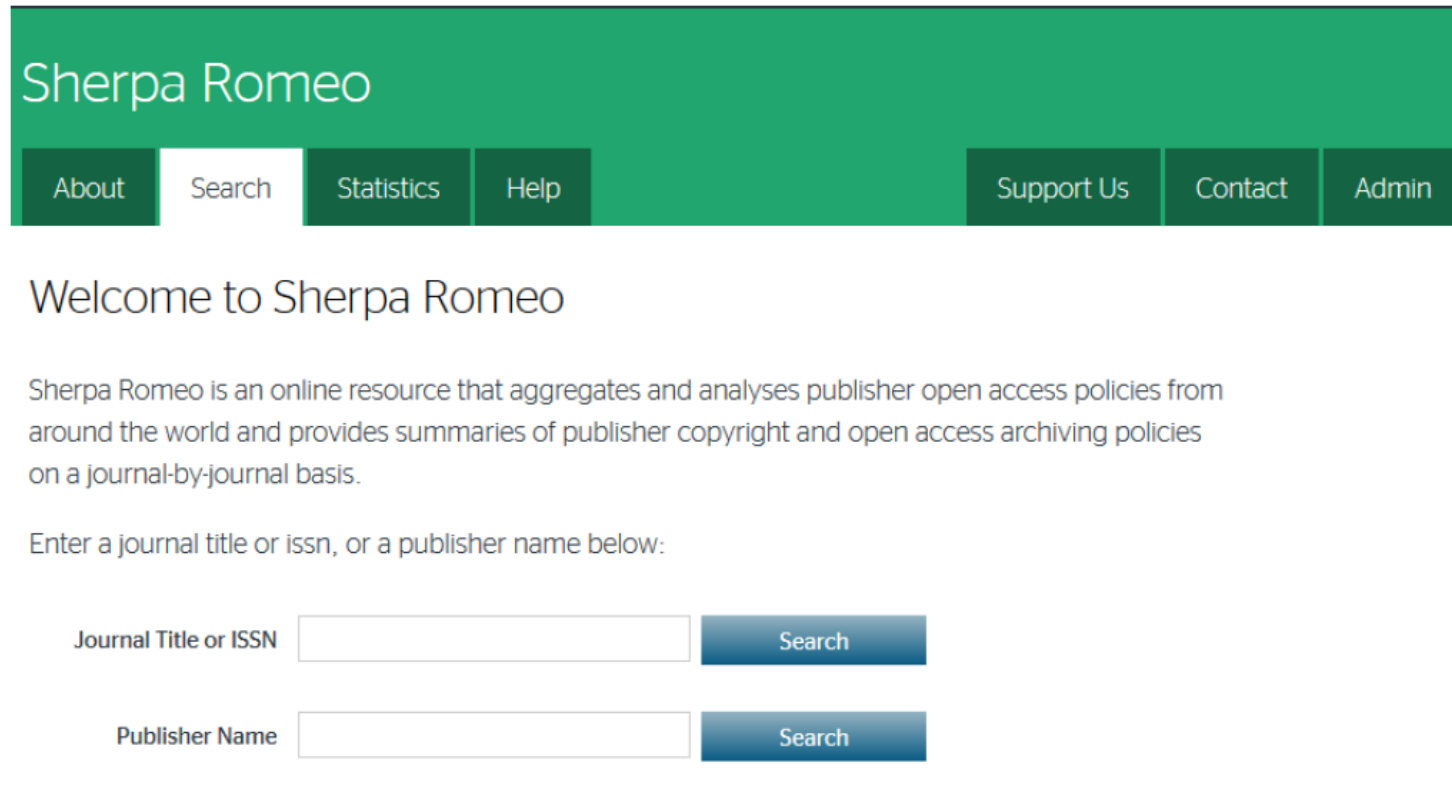
[Sherpa/Romeo](#) : + 4200 éditeurs >> Vérifier

- ✓ La version autorisée
- ✓ La durée de l'embargo éventuel
- ✓ Le type d'archive ouverte autorisée

Exemples:

[Ethnos](#)

[Journal of anthropological research](#)



The screenshot shows the Sherpa Romeo website. At the top is a green header with the text 'Sherpa Romeo' in white. Below the header is a navigation bar with several buttons: 'About', 'Search', 'Statistics', 'Help', 'Support Us', 'Contact', and 'Admin'. The 'Search' button is highlighted. Below the navigation bar, the text 'Welcome to Sherpa Romeo' is displayed. Underneath, a paragraph explains that Sherpa Romeo is an online resource that aggregates and analyses publisher open access policies. Below this paragraph, there is a prompt to 'Enter a journal title or issn, or a publisher name below:'. This is followed by two search input fields. The first field is labeled 'Journal Title or ISSN' and has a 'Search' button next to it. The second field is labeled 'Publisher Name' and also has a 'Search' button next to it.

Published Version [pathway a]	 12m  CC BY-NC   Non-Commercial Institutional Repository, Non-Commercial Subject Repository, +2
 Embargo	<u>12 Months</u>
 Licence	<u>CC BY-NC 4.0</u>
 Location	Author's Homepage <u>Non-Commercial Institutional Repository</u> Non-Commercial Subject Repository Preprint Repository
 Conditions	Non-commercial use only Publisher copyright and source must be acknowledged with set statement Encouraged to link to publisher version

Published Version



None



CC BY



PMC



Any Website, Journal Website, +2

Il faut payer pour partager la version publiée en OA

Accepted Version

[pathway a]



18m



CC BY-NC



PMC



Institutional Repository, Subject Repository, PMC, +4



Embargo

18 Months



Licence

CC BY-NC

CC BY-NC-ND

En Belgique, la loi vous permet de partager en OA la version acceptée avec un embargo de **12 mois en SHS**, quel que soit la durée de l'embargo indiquée par l'éditeur



Publisher Deposit

PubMed Central



Location

Academic Social Network

Institutional Repository

Named Academic Social Network (Mendeley, ResearchGate, Academicia.edu)

Named Repository (PubMed Central)

Subject Repository



Conditions

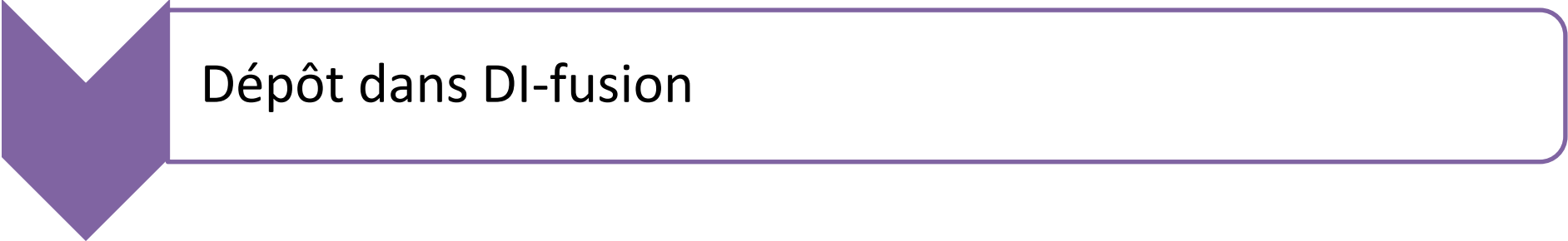
Published source must be acknowledged

Must link to publisher version

Revue

[IEEE Internet Computing](#)

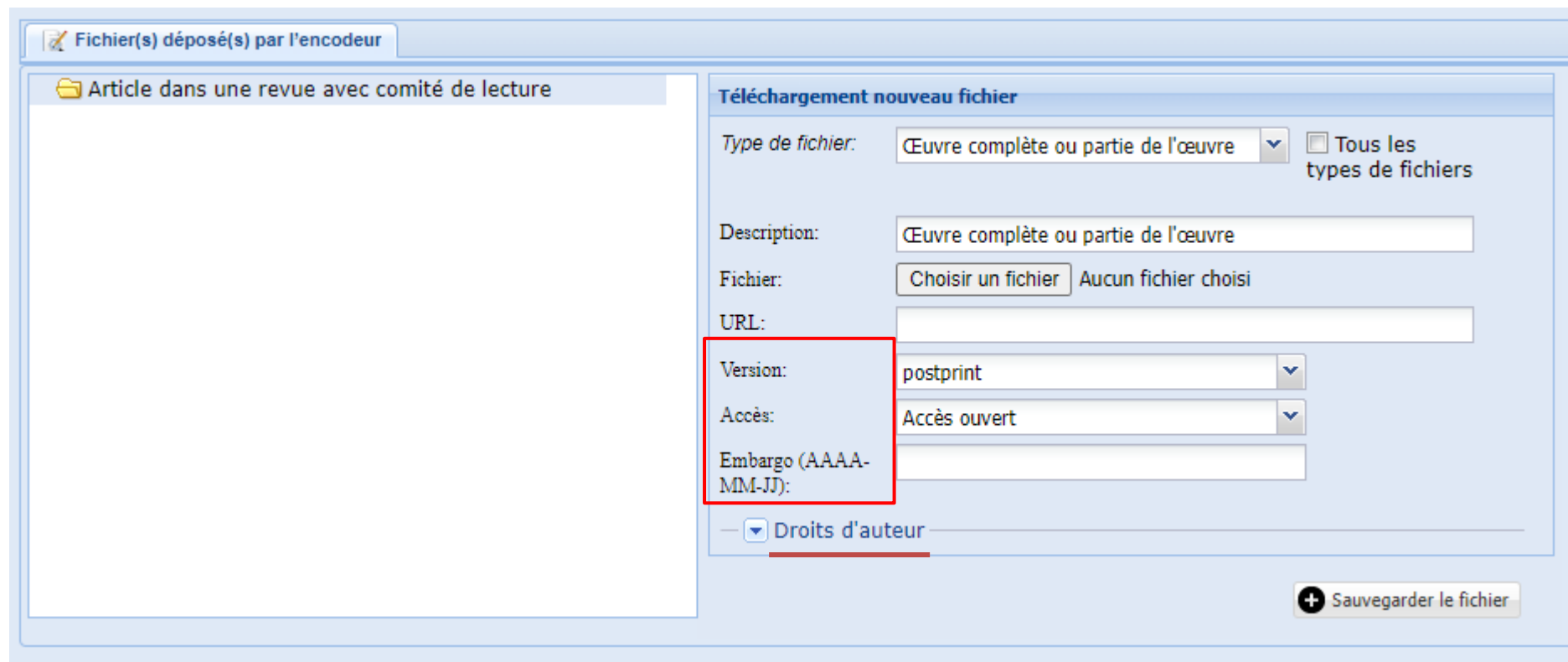
Published Version	
 OA Fee	This pathway has an Open Access fee associated with it
 OA Publishing	This pathway includes Open Access publishing
 Embargo	No Embargo
 Licence	CC BY
 Location	Journal Website
 Notes	Authors must contact publisher stating Creative Commons Attribution requirement
Accepted Version [pathway a]	
 Embargo	No Embargo
 Copyright Owner	Publishers
 Location	Any Repository Author's Homepage Institutional Repository Institutional Website Named Repository (arXiv, TechRxiv)
 Conditions	When accepted for publication, set statement to accompany deposit (see policy) Must link to publisher version with DOI Publisher copyright and source must be acknowledged



Dépôt dans DI-fusion

- a) Droits d'utilisation du fichier déposé
- b) Licence octroyée à l'ULB

-> Téléchargez le fichier de votre publication



Fichier(s) déposé(s) par l'encodeur

Article dans une revue avec comité de lecture

Téléchargement nouveau fichier

Type de fichier: Œuvre complète ou partie de l'œuvre ☐ Tous les types de fichiers

Description: Œuvre complète ou partie de l'œuvre

Fichier: Choisir un fichier Aucun fichier choisi

URL:

Version: postprint

Accès: Accès ouvert

Embargo (AAAA-MM-JJ):

Droits d'auteur

+ Sauvegarder le fichier

-> sélectionnez **Version**: Postprint ou Version publiée

-> sélectionnez **Access**: Accès ouvert

-> **Embargo** : date de publication + 6/12 mois

Ex: publié 2023-07-15 -> date de fin d'embargo = 2024-01-14 ou 2024-07-14

Droits d'auteur

Statut de propriété
intellectuelle:

protégé

Conditions d'utilisation:

Droits d'auteur sur le contenu
représenté:

Détenteur original des droits
d'auteur:

Détenteur courant des droits
d'auteur:

Conditions d'utilisations définies par l'Université lib

Conditions d'utilisations définies par
l'Université libre de Bruxelles (ULB)

Protégé par Creative Commons –
Attribution (BY): usages permis sous
condition de citation de l'auteur original

Protégé par Creative Commons –
Attribution, ShareAlike (BY-SA) :
usages permis sous condition de
citation de l'auteur original et de
partage à l'identique

Protégé par Creative Commons –
Attribution, No Derivatives (BY-ND) :
usages permis sans modifications et
sous condition de citation de l'auteur
original

Protégé par Creative Commons –

Fichiers téléchargés

Fichier(s) déposé(s) par l'encodeur :

Fichier	Version	Accès	Description	Droit d'auteur
 PhDWelcomeDayDecember2020_OpenScience_fr-Vandooren.ppt (2716160)	postprint		Œuvre complète ou partie de l'œuvre	Protégé
 OpenScience_img.png (58115)	postprint		Œuvre complète ou partie de l'œuvre	Protégé

☒ En déposant ce(s) fichier(s), j'accepte les règles et conditions de dépôt dans DI-fusion.
[Lire les règles et conditions de dépôt dans DI-fusion.](#)

 Ajouter/Modifier/Supprimer un fichier

Licence non exclusive de reproduction et communication au public, accordée à l'ULB
<https://dipot.ulb.ac.be/dspace/licence.pdf>

Licence non exclusive de reproduction et communication au public

L'ULB est signataire de la Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences Exactes, Sciences de la Vie, Sciences Humaines et Sociales qui implique pour les institutions signataires d'encourager les chercheurs à publier leurs travaux selon le principe du libre accès.

Dans le cadre de la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Berlin, le Conseil d'Administration de l'ULB, en date du 21 mai 2007, a décidé de rendre obligatoire, pour les chercheurs et enseignants, le dépôt de leurs articles ou œuvres assimilées dans le Dépôt Institutionnel de l'ULB.

En déposant son œuvre dans le Dépôt Institutionnel, l'auteur :

1. Concède à l'Université Libre de Bruxelles, pour toute la durée légale des droits d'auteur, une licence non exclusive, gratuite et mondiale d'archivage, de reproduction et de communication au public via internet, de son œuvre et plus précisément :
 - le droit de fixer et de reproduire l'œuvre à des fins de conservation dans le Dépôt Institutionnel, sur support électronique/numérique en ligne et sur les serveurs nécessaires à la diffusion.

Licence non exclusive octroyée à l'ULB

Principales clauses:

- Si vous avez attaché un document à votre référence, vous accordez à l'ULB une licence non-exclusive de reproduction et de communication pour que votre document puisse être **diffusé selon les termes que vous avez définis** (accès internet avec ou sans embargo, accès Intranet ULB ou non visible).
- Vous garantisiez également que **vous détenez le droit** d'octroyer une telle licence à l'Université, et que vous avez obtenu toutes les autorisations nécessaires d'éventuels tiers qui détiendraient des droits sur des images ou autres composantes de votre publication.
- **La licence n'opère aucun transfert de droit d'auteur** ; vous conservez par conséquent le droit d'utiliser votre œuvre dans tout média de votre choix.

Liens utiles

Code de droit économique belge – [Livre XI Propriété intellectuelle](#)

Code de droit économique, Livre XI, Contrat d'édition – article sur l'Open Access
[article XI.196 §2.1](#)

[Décret visant à l'établissement d'une politique de libre accès aux publications scientifiques \(Open Access\) en Fédération Wallonie-Bruxelles \(2/05/2018\)](#)

[Politique institutionnelle en matière d'Open Access aux publications à l'ULB](#)

[Règlement de propriété intellectuelle ULB](#)

Informations sur le portail du personnel ULB:

- [Droits d'auteur](#)
- [Open Access à l'ULB](#)
- [DI-fusion](#)

Site [Assu copie](#): documentation sur le droit d'auteurs pour enseignants/auteurs académiques

Liens utiles

Sherpa/Romeo Publisher copyright policies and Open Access self-archiving
<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

Creative Commons <http://creativecommons.org/>

Guide to Creative Commons for Humanities and Social Science Monograph Authors.
<http://oopen-uk.jiscebooks.org/ccguide/>



<http://difusion.ulb.ac.be>

Aide / Formation

- [Séances de formation/présentation](#) pour les chercheurs, enseignants et doctorants
- [Encoder ses publications; extraire une liste de publications, FAQ...](#)
- [Helpdesk](#) : mail (di-fusion@ulb.ac.be), téléphone : 02 650 47 39

Merci!

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à me contacter:

Françoise Vandooren
Francoise.Vandooren@ulb.be

EURAXESS HRS4R

Ce programme a été développé dans le cadre du plan d'action EURAXESS HRS4R 2022-2025 de l'ULB, qui vise à améliorer le recrutement, les conditions de travail et le développement de carrière des chercheurs

